

Distance et savoirs
« 7 ans »

Symposium International
10-11 décembre 2009
Cned-Poitier

Didier Oillo (didier.oillo@auf.org)

Approche conceptuelle

Dans la sphère de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication, la question de l'amélioration de la qualité de l'enseignement par la modernisation des moyens utilisés, en tenant compte de l'évolution technologique et des impératifs de la société de l'information, rend incontournable un débat sur la recherche dans le domaine des TICE. Cette recherche devant permettre d'accroître les connaissances sur un domaine assez mouvant mais surtout transversal et faisant appel à différentes disciplines.

De même, la société de la connaissance et sa capacité à promouvoir l'accès au savoir sont impactées à la fois par les changements importants que connaissent les TIC et par l'évolution extraordinaire des moyens de production ainsi que par les façons de faire circuler le savoir. Ceci implique la nécessité d'une réflexion sur le développement de nouveaux liens au sein des producteurs de savoirs pour assurer le plein épanouissement de la coopération et de la solidarité entre les entités agissantes dans ce domaine.

De plus, la perspective d'une diversité culturelle vécue dans une logique de dialogue des civilisations, associée aux impératifs du développement technologique, donne à ces recherches un caractère unique et novateur pour la communauté éducative dans l'atteinte des objectifs du millénaire par l'instauration d'un meilleur entendement des échanges de la communauté internationale.

Plus encore, « **la société de la connaissance** », avec **son économie**, ses **industries** et ses **utopies**, constitue aujourd'hui un modèle prospectif de développement que certains nomme « **économie de la connaissance** » ou « **économie du savoir** ».

C'est dans ce paysage que l'Agence universitaire de la Francophonie a souhaité bâtir un réseau de chercheurs issus de différentes disciplines et de différentes régions du monde mais dont la particularité est d'échanger en français. C'est en 2005, à Tunis lors de la tenue de la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information, que se sont réunis des spécialistes des sciences de l'éducation, de l'infocom, des technologies, de la sociologie, du droit, des sciences de la cognition, de la norme, en partageant un objectif commun : croiser les regards, les expériences et les méthodes afin de créer une épistémologie originale dans un champs encore peu ou mal exploré.

Nous l'avons tous constaté, toute recherche qui relève de plusieurs disciplines rencontre des obstacles spécifiques car perçue comme opposant un défi à l'organisation disciplinaire qui

domine dans les sciences. Les chercheurs qui s'impliquent dans la recherche pluridisciplinaire doivent éviter l'opportunisme du discours souvent cosmétique qui risque de s'installer dans la « petite politique » de la science. Plus encore si on aborde l'interdisciplinarité. Celle-ci part d'un même objet de recherche/sujet d'étude ou projet d'action, pour favoriser la recherche des rapports entre les savoirs et de leur complémentarité dans une perspective d'interaction. Elle est l'art de faire travailler ensemble les personnes issues de ces diverses disciplines scientifiques. Dans cette perspective, les actions menées pour répondre aux orientations du réseau, doivent permettre de favoriser l'interactivité entre les disciplines généralement séparées sur le plan académique (institutionnel, épistémologique, méthodologique), aussi bien que sur le plan de l'enseignement ou de la recherche ; elles favorisent aussi l'interaction entre les acteurs : chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants-chercheurs, responsables de structures (chef de labo, doyens, responsables d'édition).

Si on considère le **triangle** de la connaissance constitué par les relations entre **formation, recherche et innovation**, il est convenu de penser que les techniques de l'information et la communication sont omniprésentes qu'elles contribuent directement à l'évolution des disciplines scientifiques et qu'elles sont garantes du développement de l'interdisciplinarité, voire de la transdisciplinarité, indispensables aujourd'hui pour progresser dans la compréhension des grandes interrogations sociétales qui concernent l'avenir de notre planète. Ainsi, information, communication et médiation sont à la base des relations de plus en plus fréquentes entre scientifiques et société. Répondre à la demande sociale en matière de connaissances, **dialoguer avec les forces économiques et politiques** s'impose

Si on considère le triangle de la connaissance constitué par les relations entre **formation, recherche et innovation**, il est convenu de penser que les techniques de l'information et de la communication sont omniprésentes, qu'elles contribuent directement à l'évolution des disciplines scientifiques et qu'elles sont garantes du développement de l'interdisciplinarité, voire de la transdisciplinarité, indispensables aujourd'hui pour progresser dans la compréhension des grandes interrogations sociétales qui concernent l'avenir de notre planète. Ainsi, information, communication et médiation sont à la base des relations de plus en plus fréquentes entre scientifiques et société. Répondre à la demande sociale en matière de connaissances, **dialoguer avec les forces économiques et politiques** s'impose aujourd'hui comme un processus incontournable. Cette implication des chercheurs dans ce nouveau dialogue sociétal doit néanmoins s'inscrire dans une logique permettant de garantir l'indépendance de la formation et de la recherche ainsi que l'autonomie des communautés scientifiques. Le risque n'est pas des moindres.

Dans une société dominée par un flux incessant d'informations, une croissance exponentielle des connaissances scientifiques, des interactions, qui prennent parfois la forme de controverses de plus en plus nombreuses entre citoyens, scientifiques et décideurs, l'université doit se doter **d'outils de plus en plus performants** tout en conservant son regard critique. De nouvelles habiletés, de nouvelles pratiques sont à acquérir.

Hypothèse : la recherche dans les TICE, un champs pluridisciplinaire

Les modalités de mise en œuvre de la pluralité disciplinaire

Pour les activités de recherche, il s'agit de définir les différentes étapes qui rythment et caractérisent les recherches développées dans les disciplines concernées et de savoir comment

et dans quelle mesure elles peuvent s'articuler par rapport à la question centrale qui est posée. Pour les activités de formation, il s'agit de savoir comment et dans quelle mesure il convient d'intégrer dans l'ingénierie d'un projet les objectifs scientifiques liés à une démarche pédagogique et méthodologique qui intégrerait dans sa définition la pluralité disciplinaire.

Il existe différentes manières d'appréhender la pluralité disciplinaire : la première approche est étroitement liée au niveau d'interaction entre les disciplines concernées et la seconde approche s'attache plus particulièrement à définir les modalités d'intégration des disciplines concernées en fonction des caractéristiques propres à chaque activité. C'est cette seconde approche qui est privilégiée.

a) Pluralité disciplinaire comme processus d'intégration

- **Communication** : la multidisciplinarité est le processus le plus faible d'interaction entre les disciplines. La communication entre celles-ci est réduite à sa plus simple expression même si des activités de recherche ou des programmes de formation peuvent apparaître comme complémentaires en fonction de l'objet d'étude.
- **Juxtaposition** : la pluridisciplinarité est un processus qui se limite le plus souvent à une simple juxtaposition des différentes disciplines : si celles-ci développent des analyses spécifiques en relation avec un objet d'étude qui serait commun, la pluridisciplinarité produit alors autant de savoirs sur l'objet d'étude que d'approches différentes car propres à chaque discipline concernée.
- **Coopération** : l'interdisciplinarité est un processus d'interaction qui implique de faire coopérer certaines disciplines à partir de l'objet d'étude. Il s'agit donc d'une articulation qui peut entraîner, à partir d'un dialogue des disciplines, une redéfinition de la problématique et des modèles d'analyse.
- **Intégration** : la transdisciplinarité est le processus le plus poussé d'interaction entre les disciplines concernées. La transdisciplinarité implique un processus d'unification conceptuelle entre disciplines.

Cette manière d'appréhender la pluralité disciplinaire, étroitement liée au niveau d'interaction entre les disciplines, plus précisément de la simple communication à l'intégration totale des disciplines concernées, est-elle pertinente au regard de la question qui est posée : dans quelle mesure et comment la définition d'une politique scientifique, qui inscrirait les différents projets de recherche dans une logique de pluralité disciplinaire, pourrait-elle servir des objectifs scientifiques et pédagogiques de l'AUF tels que définis dans sa programmation quadriennale (2010-2013) ?

b) Pluralité disciplinaire appliquée aux étapes de la recherche scientifique

- **Définition de la question centrale** : le projet de recherche doit exprimer le plus exactement possible, à travers cette question centrale, ce que le chercheur souhaite produire comme connaissance, notamment en développant des nouvelles connaissances ou en modifiant des connaissances déjà existantes. La question centrale doit servir de fil conducteur à la recherche.
- **Travail d'exploration** : cette étape comprend des éléments de lecture (version papier et version électronique) et des entretiens. Le travail d'exploration vise à actualiser les connaissances du chercheur sur l'objet d'étude. Il s'agit également de définir de nouvelles perspectives en vue de finaliser la définition de la problématique.
- **Définition de la problématique** : la problématique peut être définie comme l'approche théorique que le chercheur décide d'adopter pour analyser la (les) question(s) centrale(s). La problématique doit donc permettre d'établir un lien entre la thématique qui fait l'objet de la recherche et les ressources théoriques qui seront utilisées.
- **Construction du modèle d'analyse** : le modèle d'analyse doit permettre le passage de la définition de la problématique (approche théorique) au travail d'observation (approche opérationnelle). Le modèle d'analyse intègre dans sa définition des concepts et des hypothèses qui s'articulent entre eux pour finaliser un cadre d'étude cohérent.
- **Analyse de l'information** : la pluralité disciplinaire liée aux méthodes d'analyse de l'information est l'hypothèse où une méthode propre à une discipline peut être utilisée pour faire progresser la recherche dans d'autres disciplines.
- **Travail d'observation** : ce travail comprend l'ensemble des activités par lesquelles le modèle d'analyse est testé. Il s'agit de vérifier si les résultats obtenus correspondent aux hypothèses formulées dans le modèle d'analyse, plus précisément que les résultats recueillis sont ceux préalablement déterminés.
- **Conclusion de la recherche** : la conclusion comprend un rappel du modèle d'analyse et une présentation des connaissances produites par la recherche. Il s'agit ici de mettre en évidence en quoi la recherche a permis de produire un savoir sur l'objet d'étude, notamment en développant des nouvelles connaissances ou en modifiant des connaissances déjà existantes.

Le cas du res@tice

Nous l'avons dit plus haut, pour la recherche scientifique, la reconnaissance par une discipline est absolument capitale. Dans le cas des TICE il est impossible de réduire le champ à une discipline. Bien qu'à l'origine, les sciences d'éducation étaient majoritaires et ce malgré la volonté des promoteurs de créer un réseau pluridisciplinaire, nous constatons que peu à peu les nouvelles adhésions au réseau reflètent l'appartenance des chercheurs à plusieurs disciplines. Plus de 500 chercheurs composent le [res@tice](#), chercheurs débutants et chercheurs confirmés. De ce fait, le milieu scientifique fractionné peine encore à trouver son axe principal. Il est donc primordial d'organiser le réseau en pôles dont le fédérateur est lié à un enjeu sociétal mobilisateur. Quatre pôles peuvent ainsi être constitués :

- Les sciences d'éducation ; [de l'éducation ?] Les sciences de l'information et de la communication ;
- Les sciences informatiques ;
- Les sciences cognitives.

La création de ces pôles thématiques vise à faciliter la mise en place d'une programmation sur une période définie qui tienne compte, en fonction de la thématique principale de chacun d'eux, des priorités de la politique scientifique définie par l'AUF.

La **communauté académique** a le devoir d'observer les recompositions et les agencements nouveaux qu'impliquent l'émergence rapide des industries de la connaissance que l'AUF classe en sept points :

1. L'innovation universitaire et la compétitivité
2. Les industries de la connaissance dans leur dimension formation
3. La qualification des savoirs, métriques, normalisation
4. La circulation des savoirs et des connaissances, les objets et environnements intelligents
5. La réception, les modes de représentation et d'appropriation des savoirs
6. La veille stratégique
7. Le nouveau jeu des acteurs

L'influence des opérateurs

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) décline sa politique scientifique en objectifs stratégiques définis dans la programmation quadriennale 2010-2013, puis en enjeux stratégiques et objectifs scientifiques et, enfin, en priorités tenant compte des caractéristiques de chaque projet (intra-régional et inter-régional) et du thème d'action.

La définition de ces priorités implique la mise en œuvre d'une veille académique et scientifique qui doit permettre aux instances compétentes de l'AUF de dresser un bilan des activités de recherche, de formation ou de diffusion de l'information scientifique, pédagogique et méthodologique déjà développées par les établissements d'enseignement supérieur des régions de la Francophonie.

La mise en œuvre de cette politique scientifique s'appuie sur des indicateurs d'activités et de moyens, mais aussi des critères de suivi, d'évaluation et d'auto-évaluation pour vérifier l'adéquation entre les objectifs stratégiques préalablement définis, la mise en œuvre d'un projet et enfin les résultats obtenus.

Cette politique scientifique inclut enfin dans sa définition des partenariats où l'approche universitaire intègre un processus d'interaction entre les disciplines concernées, différente et complémentaire des approches gouvernementales ou intergouvernementales.

Chaque projet rattaché à un thème doit s'inscrire dans l'une ou plusieurs des actions suivantes : recherche (individuelle et associée) ; formation (professionnalisante et à la recherche) ; production et échange de l'information (scientifique, méthodologique et

pédagogique); développement de partenariats institutionnels (universitaires et gouvernementaux) au service des trois premiers volets.

Dans ce contexte, la pluralité disciplinaire pensée comme un processus d'interaction entre les disciplines suppose de définir dans quelle mesure sa mise en œuvre présente un intérêt pour produire (chercheurs), transmettre (enseignants) ou acquérir (étudiants) une connaissance scientifique. Ce processus d'interaction doit dès lors intégrer dans sa mise en œuvre plusieurs paramètres :

- **Thème d'action** : le processus d'interaction doit tenir compte de la délimitation des thèmes d'action par la définition des problématiques aux différents niveaux d'analyse : infra-étatiques (ou trans-étatiques) comme supra-étatiques (inter-étatiques).
- **Projet** : la délimitation du thème d'action, et donc la mise en place d'un processus d'interaction entre disciplines, doit être définie en fonction du projet considéré. Dans toutes les hypothèses, une priorité sera donnée à la finalisation d'ouvrages de méthodologie à la recherche pensés comme des outils méthodologiques au service des objectifs pédagogiques ou scientifiques propres à un niveau de formation (de niveau master ou école doctorale) ou aux modalités de conduite d'une recherche (individuelle ou associée).

Chaque projet doit satisfaire certains critères de pertinence tels que définis dans la programmation quadriennale 2010-2013.

Conclusion

Pour conclure, vous voudrez bien m'excuser de parler de ma « boutique », la **communauté scientifique francophone**, dont l'AUF est un des animateurs (710 établissements membres) a besoin d'observer les recompositions et les agencements nouveaux qu'impliquent ces industries de la connaissance. C'est là le rôle central du res@tice.

Le projet des universités francophones s'appuie sur deux grands principes, la solidarité et l'excellence. Ceux-ci peuvent également se lier en **solidarité dans l'excellence**. Ces termes, souvent considérés comme antinomiques, illustrent en réalité l'engagement francophone qui s'exprime aussi à partir de valeurs comme la promotion de la diversité linguistique et culturelle, la liberté académique. Le « **non-alignement francophone** » apparaît alors comme un des rare **lieu de résistance** à une mondialisation qui considère l'éducation comme un marché. Il y a un mois à Doha, au Qatar, lors du Sommet mondial sur les innovations en éducation nous entendions de la part de grands pays du Nord, je cite de mémoire : «C'est le marché qui doit réguler les systèmes éducatifs ceux-ci, pour certains, pesant trop lourd sur les économies publiques ».

La recherche montrera que ces déclarations n'ont aucune valeur dans un monde où la vivacité des États est grandement due à la vivacité de la science qu'ils produisent.